

**Participation des EM à la 68ème session de la Commission
Baleinière Internationale
Portoroz (Slovénie) 13-21 Octobre 2022**

Objectif

- Participation des états membres au processus de la prise de décision au sein des institutions chargée de la gestion des ressources marines vivantes

Les faits marquants de cette session :

- En raison de nombreuses contraintes financières, de l'éloignement géographique, d'octroi de visa, de pandémie covid19 et autres seuls 8 pays de la zone COMHAFAT ont pu participer aux travaux de la CBI 68 (Bénin, Cameroun, Côte d'Ivoire, Ghana, Guinée, Libéria, Maroc et la Mauritanie)

Outputs

- Restitution des droits de vote aux pays ayant des arriérés de cotisation
- De réels efforts pour créer le consensus autour des principaux problèmes
- Rejet de la proposition de sanctuaire de l'Atlantique Sud
- Adoption de la résolution concernant le plastique marin alors que les résolutions concernant la sécurité alimentaire, la gestion et la conservation pour lever le moratoire ont fait l'objet de discussions constructives et seront négociées ultérieurement
- En parallèle, la signature entre la CBI et la COMHAFAT d'un "mémoire d'entente" afin de formaliser la coopération déjà bien installée dans le domaine de la formation et de la recherche.
- Entretien avec la Ministre de la Pêche et de l'Economie Maritime de la Guinée. les discussions ont porté sur :
 - ✓ Le lancement de la campagne de recherche et d'observation ;
 - ✓ L'organisation de la prochaine conférence des ministres de la COMHAFAT.

Conclusion

Avec la participation limitée, les pays en faveur de l'utilisation durable ont fait de leur mieux pour construire un consensus autour des principaux problèmes auxquels la CBI68 était confrontée.

Pour leur part, la plupart des pays africains ont encouragé la levée contrôlée du moratoire, pour des impératifs liés à la sécurité alimentaire, ainsi qu'au nom du droit des peuples à jouir des ressources naturelles de leur environnement immédiat.

Ils ont affiné leur plaidoyer lors de concertations organisées par la COMHAFAT) lors de la réunion préparatoire qui a eu lieu en mois de Juillet 2022 à Tanger (Maroc).